

Éthique et (aide au) développement : Le "fardeau" de l'Occident

Colloque
27 & 28 juin 2024
Mis 03 3023

Chaire francophone de travail social et politiques sociales
Master spécialisé *Éthique, responsabilité et développement*



L'aide au développement est soumise aux différents soubresauts (sociaux, économiques, guerriers, écologiques, etc.) de la planète. Le projet initial de l'aide au développement s'exprime d'abord comme un combat contre le sous-développement, vu comme la marque de la misère. Comme le dit Harry S Truman en 1949,

"Il nous faut avancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères."

L'Occident s'est alors trouvé un nouveau défi, un défi qui s'est rapidement pulvérisé. Ce programme visant à «aider les peuples libres du monde, par leurs propres efforts, à produire plus de nourriture, plus de vêtements, plus de matériaux pour le logement et plus de puissance mécanique pour alléger leurs fardeaux» est, désormais, chose du passé. Plus personne ne revendique aujourd'hui le succès d'un tel programme. Au contraire, même.

Cette aide internationale est lue comme un facteur aggravant de la misère et de la corruption, voire de l'instauration de régimes autoritaires, captant les richesses notamment minérales de leurs États. Parce qu'entretemps le principe même de l'aide au développement s'est complètement fissuré sous la houlette d'un ordre néo-libéral vu comme "horizon indépassable de l'économie internationale".

Outre la question de l'ordre économique, l'ordre humain est lui-même régulièrement remis en cause, au nom de valeurs occidentales nuisibles (principalement aux traditions et aux religions). L'Occident est souvent lu comme particulièrement corruptif, ne s'encombrant guère des questions des Droits de l'homme, notamment et surtout quand des enjeux économiques et/ou financiers se retrouvent au cœur des problématiques.

De fait, le projet initial, vu exclusivement au travers du prisme de l'économie, s'est principalement appuyé sur une lecture trompeuse, confondant allégrement misère sociale et misère minérale. Or la misère sociale ne signifie en rien la situation du pays. La RDC en est un exemple criant parmi d'autres. Et aujourd'hui, les idéaux humains et démocratiques se retrouvent en grand danger partout dans le monde, y compris dans les pays démocratiques occidentaux.

Sachant que les montants de l'aide au développement se chiffrent à des milliards de dollars, sachant que les inégalités entre les pays, et les inégalités à l'intérieur des pays, y compris des pays pauvres, explosent, n'y a-t-il pas urgence à interroger les mécanismes de cette aide ? C'est notre pari au cours de ces deux journées de réflexion, d'interroger éthiquement parlant ce qui se passe avec l'aide au développement et la coopération au développement.

Aussi ce colloque vise à relire les idéaux de la coopération et de l'aide au développement à l'aune des évolutions récentes du monde (global). La confusion qui règne mêlant allégrement les enjeux (humains, économiques, environnementaux, sociaux, culturels aussi) se traduit en une sorte de guerre de tous contre tous, dont pâtissent évidemment aujourd'hui les populations les plus vulnérables et dont pâtiront demain l'ensemble des populations.

Trois tables rondes sont organisées permettant ainsi sur trois grandes thématiques de construire un dialogue et d'ouvrir un débat sur les enjeux vécus par les organisations d'aide et de coopération au développement.

Table ronde (1) sur l'information (dans un contexte de remise en question de l'aide occidentale)

Cette table ronde vise à interroger la question du droit à l'information, comme droit fondamental et comme cœur de la vie sociale, ici comme ailleurs. Mais ce droit à l'information est de plus en plus l'objet de restrictions (certains médias internationaux ont été interdits d'antenne dans certains pays d'Afrique subsaharienne), et de plus en plus l'objet de cyber-attaques, de pratiques manipulatoires, de désinformation (théories complotistes, fake news,...).

La question ici envisagée serait de voir comment les organisations non gouvernementales occidentales marquées par la liberté d'expression et le droit à une information fiable et vérifiée agissent dans ce contexte de tensions et de crispations qui libèrent les discours haineux, les propagandes en tout genre, et surtout sapent l'idéal démocratique.

Participant-e-s :

-*La Fondation Hironnelle* qui pratique et défend un journalisme rigoureux et responsable dans des contextes de conflit, post-conflit, de crise humanitaire ou de transition démocratique.

-*Le Centre d'étude, de recherche et d'information sur les mécanismes à l'origine du maldéveloppement* (Cetim), qui est une interface avec les mouvements sociaux, et une maison d'édition qui traite, de manière critique, des relations Nord-Sud et des questions de développement.

Table ronde (2) sur l'action des ONG (dans un contexte de remise en question de l'aide occidentale)

Cette table ronde vise à interroger l'action des ONG dans le cadre actuel d'une remise en question des atouts de l'Occident comme exemple et comme tromperie.

L'Occident apparaît dans maintes situations comme l'eldorado et le grand méchant loup : l'eldorado pour des familles pauvres, pour des jeunes en mal d'intégration, pour des opposants politiques, etc., qui y voient la possibilité de sortir du cloaque dans lequel ils et elles vivent ; le grand méchant loup pour des sociétés marquées non seulement par le colonialisme, mais aussi par l'ultra-libéralisme qui laisse peu de place au développement harmonieux des sociétés quelles qu'elles soient, au souci pour l'environnement social, végétal, animal et minéral, etc.

La question ici envisagée serait de voir comme les organisations non gouvernementales se légitiment auprès de populations particulièrement atteintes dans leur développement et leur bien-être.

Participant-e-s:

-*E-changer* qui s'engage, par l'idée de coopér-action, pour un monde plus solidaire et pour la réduction des inégalités.

-*Helvetas* qui milite pour un monde juste dans lequel les êtres humains déterminent le cours de leurs vies dans la dignité et la sécurité, en utilisant les ressources naturelles de manière durable et préservant l'environnement.

-*La Fondation Avenir Madagascar* qui participe au développement durable des institutions et collectivités qu'elle soutient, notamment dans le cadre de l'éducation et de l'agroforesterie.

Table ronde (3) sur les droits humains (dans un contexte de remise en question de l'aide au développement)

Dans un contexte de remise en question de l'aide au développement, mais aussi et surtout dans un contexte de remise en cause de la pertinence de l'idéal démocratique, la question des droits humains apparaît cruciale à un double niveau : 1/ comment faire passer cet idéal sans revenir à la volonté de domination de l'Occident ?, et 2/ comment gérer sur le terrain les incohérences occidentales à ce niveau ?

Il pourrait être intéressant d'analyser les enjeux de la coopération au développement dans le cadre de "logiques de contre-prestations". Autrement dit, lier l'aide et la coopération à des politiques spécifiques (comme les intérêts de la Suisse à long terme, compris comme sa prospérité) présente-t-il des impacts réels sur les populations visées, ou au contraire une attention soutenue à la cohérence ne peut-elle pas être déployée dans le cadre des politiques par exemple commerciales et leurs impacts en terme de droits humains et environnements.

Participant-e-s :

- La Direction du développement et de la coopération (DDC)*, organe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), responsable des activités de Coopération internationale de la Suisse,
- Alliance Sud*, centre de compétence suisse pour la coopération internationale et la politique de développement, qui s'engage pour une coopération suisse au développement forte et efficace,
- Le Comité international de la Croix-Rouge* dont la mission est d'apporter protection et assistance aux victimes de conflits armés et de promouvoir le respect du droit international humanitaire.

Jeudi 27 juin 2024

09h00 – 09h30

Accueil

09h30 – 10h00

Conférence : Vivianne Châtel

L'aide/la coopération au développement : fardeau ou aubaine ?

10h00 – 11h00

Conférence : Danilo Martuccelli

Les pays doivent-ils s'entraider ? Les pays peuvent-ils s'entraider ?

11h00 – 12h30

Table ronde : Max Morel (animation)

L'information dans un contexte de remise en question de l'aide occidentale

12h30 – 14h00

Repas

14h00 – 15h00

Conférence : Dominique Demelenne

Coopérer : une relation à l'Autre et une interaction entre cultures

15h00 – 16h00

Témoignages : Jessica Kouamé

16h00 – 17h30

Table ronde : Paul Bouvier (animation)

L'action des ONG dans un contexte de remise en question de l'aide occidentale

17h30 – 19h30

Repos ou visite de la ville de Fribourg

19h30

Repas festif

Vendredi 28 juin 2024

- 09h00 – 10h00** Conférence : Luc Bégin
Qu'y a-t-il de "culturel" dans les formes prises par la corruption ?
- 10h00 – 11h00** Conférence : Pierre-Étienne Kenfack
Les responsabilités dans la braderie des terres d'Afrique centrale
- 11h00 – 12h30** Table ronde : Luc Bégin (animation)
Les droits humains dans un contexte de remise en question de l'aide occidentale
- 12h30 – 14h00** Repas

14h00 – 15h00

Conférence : Pierre Micheletti
Aide humanitaire : que dit le modèle économique des intentions politiques

15h00 – 16h00

Conférence : Marc-Henry Soulet
Aide, solidarité, compassion... ou autre chose. De quoi parlons-nous au juste ?

16h00 – 16h30

Clôture : Vivianne Châtel

Participant-e-s :

- Luc Bégin,
Professeur à l'Université Laval (Québec - Canada).
- Paul Bouvier,
Ex-conseiller en éthique du CICR (Suisse).
- Vivianne Châtel,
Maître d'enseignement et de recherche, Université de Fribourg (Suisse).
- Pierre-André Cordey,
Conseiller en politiques de développement, division Analyse et politique, Direction du développement et de la Coopération, Département fédéral des Affaires étrangères (Suisse).
- Dominique Demelene,
Chercheur à l'Université de Asunción (Paraguay).
- Pierre-Étienne Kenfack,
Maître de conférences agrégé en Droit privé à l'université de Yaoundé II (Cameroun) et Directeur ad-joint de l'Institut d'Études avancées de Nantes (France).
- Jessica Kouamé,
Étudiante, Master spécialisé *Éthique, responsabilité et développement*, Université de Fribourg (Suisse).
- Danilo Martucelli,
Professeur à l'Université Paris-Cité (France) et Chercheur à l'Université Diego Portales (Chili).
- Pierre Micheletti
Responsable pédagogique du Diplôme d'Université "Santé - Solidarité - Précarité" de la Faculté de médecine de Grenoble et Président d'Honneur d'Action Contre la Faim.
- Max Morel,
Maître de conférences, Centre spécialisé en coopération mondiale et développement durable de École polytechnique de Zürich (Suisse).
- Rafaella Morgantini,
Représentant du Cetim aux Nations Unies et responsable du Programme des Droits humains (Suisse).
- Paul Peterson,
Conseiller en Gouvernance et services publics de Helvetas (Suisse).
- Pierre Petignat,
Président de la Fondation Avenir Madagascar (Suisse).
- Andreas Missbach,
Directeur de Alliance Sud (Suisse).
- Frédérique Sorg-Guigma,
Secrétaire générale de E-changer (Suisse).
- Marc-Henry Soulet,
Professeur émérite, Université de Fribourg (Suisse).
- Caroline Vuillemin,
Directrice générale de la Fondation Hirondelle (Suisse).

Luc Bégin, Professeur à l'Université Laval (Québec - Canada).

Qu'y a-t-il de "culturel" dans les formes prises par la corruption ?

Année après année, à quelques exceptions près, l'indice de perception de la corruption établi par *Transparency International* révèle que les pays ayant les plus hauts niveaux de corruption seraient des pays du Sud, ceux-là mêmes qui bénéficient le plus de l'aide internationale. Plusieurs explications de ce phénomène pointent en direction de traits culturels qui favoriseraient la présence de diverses formes de corruption. L'hypothèse ne peut être tout à fait contestée, mais elle nécessite néanmoins d'être sérieusement nuancée. Si des cultures paraissent plus perméables que d'autres à la corruption, c'est peut-être aussi parce que des règles du jeu et des logiques de réciprocité se réclamant d'une forme légitime de moralité peinent à absorber des logiques – marchandes, administratives et juridiques – beaucoup plus abstraites qui leur sont, à certains égards, imposées sans garantie de conditions minimalement suffisantes d'implantation. Or les figures de la moralité ne se transforment pas au gré des volontés. Et c'est sans compter l'impact de la grande corruption importée du Nord ou de pays qui, comme la Chine, se formalisent peu de participer à la corruption des élites. La conférence défendra un argument selon lequel il n'existe pas de "prédisposition culturelle" à la corruption, ce qui ne rend pas moins difficile la lutte à cette dernière.

Vivianne Châtel, Maître d'enseignement et de recherche, Université de Fribourg (Suisse).

L'aide/la coopération au développement : fardeau ou aubaine ?

Avec l'aide et la coopération au développement, L'Occident s'était trouvé un défi à la hauteur de son image. Ce programme visant à "aider les peuples libres du monde, par leurs propres efforts, à produire plus de nourriture, plus de vêtements, plus de matériaux pour le logement et plus de puissance mécanique pour alléger leurs fardeaux" est, désormais, chose du passé. Plus personne ne revendique aujourd'hui le succès d'un tel programme. Au contraire, même.

Cette aide internationale est lue comme un facteur aggravant de la misère et de la corruption, voire de l'instauration de régimes autoritaires, captant les richesses notamment minérales de leurs États. Parce qu'entretiens le principe même de l'aide au développement s'est complètement fissuré sous la houlette d'un ordre néo-libéral vu comme "horizon indépassable de l'économie internationale". Outre la question de l'ordre économique, l'ordre humain est lui-même régulièrement remis en cause, au nom de valeurs occidentales nuisibles (principalement aux traditions et aux religions).

Nous reviendrons sur ces éléments pour questionner aujourd'hui les enjeux de l'aide et de la coopération au développement tant ils paraissent plus "fardeau" que "aubaine".

Dominique Demellenne, Chercheur à l'Université de Asunción (Paraguay).

Coopérer: une relation à l'Autre et une interaction entre cultures

Cette intervention s'inscrit dans l'idée proposée par ce colloque de revisiter l'aide au développement à la lumière des divers changements économiques, sociaux, politiques ou éthiques. Partant de l'étude d'un parcours de coopérant au Paraguay, en articulant projets personnels, professionnels et académiques, elle tente d'analyser l'évolution de la relation à l'Autre au contact de cultures différentes. Cette transformation implique des étapes de connaissance et de reconnaissance, établissant les bases d'une coopération et potentiellement d'une coexistence. La reconnaissance de l'Autre ne vise pas l'assimilation à un mode de développement idéal, mais au contraire, il s'agit de passer de l'universel au "pluriversel". L'abandon de l'idée d'un monde unique cherchant à sauver les autres mondes au profit de la reconnaissance de la coexistence de mondes multiples.

Si cette idée a fait son chemin ces dernières années dans une partie du milieu académique, il est nécessaire de s'interroger sur la possibilité de l'intégrer dans une logique plus politique ou institutionnelle. Les concepts de "développement" et de progrès qui sous-tendent la coopération internationale permettent-ils de reconnaître l'existence d'autres mondes ?

Pierre-Étienne Kenfack, Maître de conférences agrégé en Droit privé à l'université de Yaoundé II (Cameroun) et Directeur adjoint de l'Institut d'Études avancées de Nantes (France).

Les responsabilités dans la braderie des terres d'Afrique centrale

Déterminer les responsabilités dans la braderie des terres d'Afrique centrale, terres qui abritent une part importante des réserves de la faune et de la flore de la planète, est l'objectif de cette contribution. Essentiellement juridique, celle-ci interroge le processus de construction du droit de la terre et les règles positives des États d'Afrique, pour identifier les entités auxquelles sont imputables ce qui est aujourd'hui qualifiée de "braderie" des terres et leur degré d'implication dans ce phénomène nuisible pour les populations, la lutte contre les changements climatiques et le réchauffement de la planète. Les résultats de l'analyse mettent en lumière un partage de responsabilités pour lequel il est difficile d'établir une hiérarchie. La responsabilité des puissances coloniales qui ont, pendant la colonisation, fabriqué de toute pièce un droit de la terre applicable en Afrique, sans lien avec les réalités juridiques, favorable à la braderie des terres et après les indépendances, formé les élites africaines, dans le cadre de l'aide au développement, à son accueil sans réserve. Celle des autorités et élites africaines qui ont accueilli le droit colonial de la braderie des terres sans se soucier de sa déconnection avec les réalités juridico-sociales de l'espace et qui tardent à faire des réformes correctives, malgré la dénonciation mondiale du phénomène.

Danilo Martucelli, Professeur à l'Université Paris-Cité (France) et Chercheur à l'Université Diego Portales (Chili).

Les pays doivent-ils s'entraider ? Les pays peuvent-ils s'entraider ?

L'enjeu de l'aide internationale, sa possibilité et son opportunité, invite à revenir de manière critique sur quelques-unes des grandes formulations des sciences sociales. À partir des deux grandes interrogations formulées, la présentation abordera les soubassements et l'horizon des quatre articulations possibles, selon que l'on réponde positivement ou négativement à chacune d'entre elles. Peut-on établir au travers d'une continuité entre les pays et les individus une forme de contrainte morale ? La grande réponse du libéralisme politique et économique à la guerre et à la paix entre les nations, celle du "doux commerce", est-elle toujours valable ? La prise de conscience du caractère interdépendant du défi écologique est-elle suffisante pour engendrer l'entraide internationale ? Les réalités géopolitiques et les enjeux de puissance rendent-elles impossible la collaboration entre pays ?

Pierre Micheletti, Responsable pédagogique du Diplôme d'Université "Santé - Solidarité - Précarité" de la Faculté de médecine de Grenoble et Président d'Honneur d'Action Contre la Faim.

Aide humanitaire : que dit le modèle économique des intentions politiques

Dans l'introduction à son Cours de science des finances et de législation financière française, Gaston Jèze écrivait en 1922 : "Le budget est, avant tout, la mise en œuvre d'un programme d'action politique". Il est évidemment l'instrument par lequel l'État ou les collectivités territoriales vont hiérarchiser leurs priorités politiques et les traduire en moyens d'action. C'est le parti pris de l'approche développée dans la présentation : l'étude d'un modèle économique constitue un support primordial pour juger des intentions politiques de ceux qui financent l'action publique, en l'occurrence ici l'aide internationale en tant que politique publique.

Marc-Henry Soulet, Professeur émérite, Université de Fribourg (Suisse).

Aide, solidarité, compassion... ou autre chose. De quoi parlons-nous au juste ?

Pendant ces deux jours nous entendrons beaucoup parler d'aide au développement. Des espoirs qu'elle suscite, du fardeau qu'elle représente aussi. Mais s'agit-il vraiment d'aide ? Au sens littéral, certainement pas. Il lui manque trop de conditions pour pouvoir y prétendre. De solidarité alors ? Que nenni ! C'en est même tout l'antithèse, quoiqu'on en dise ici ou là. De compassion, en ce cas ? Peut-être, mais pour autant que l'on ne se méprenne pas sur son fondement qui renvoie plus à l'impuissance à agir qu'à la souffrance à distance, ce qui nous emmènerait dans une belle impasse alors. Et s'il s'agissait de tout autre chose, quelque chose de beaucoup plus trivial, mais de néanmoins de fort efficace. De quoi alors ? Chut, ne le criez pas trop fort, c'est quelque chose qui se murmure sous la coupole du Palais Fédéral, sous les ors de la République française, dans les couloirs de la Maison Blanche, dans la forteresse du Kremlin et de bien d'autres lieux encore.

Lieu : Salle Mis 03 3023, Campus Miséricorde, Université de Fribourg (CH)

Information : www.unifr.ch/trav.soc/fr

Entrée libre

Organisatrice : Vivianne Châtel

Responsable du Master spécialisé *Éthique, responsabilité et développement*

Chaire francophone de Travail social et politiques sociales.

Département Travail social, politiques sociales et développement global

Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de Fribourg

Renseignement : Séverine Moll-Lauper

severine.moll-lauper@unifr.ch

026 300 77 86

Avec le soutien de :

Fonds national suisse de la recherche scientifique

Chaire francophone de travail social et politiques sociales

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)